

AVANT-PROPOS

Les trois homélies suivantes nous ont paru pouvoir être réunies sous ce titre commun : *Du Mariage*; car c'est là le sujet dont elles traitent sous différents aspects. Elles sont de la même époque; c'est ce qui résulte évidemment des expressions mêmes de l'orateur : «Naguère, il y a peu de jours, dit-il au commencement de la deuxième, je vous ai parlé du mariage;» il va même jusqu'à rappeler le texte qu'il avait développé dans la première. En commençant la troisième, il dit également qu'il a naguère parlé de l'acte de répudiation; et c'est là, dans le fait, l'objet de la deuxième.

Chrysostome expose dans le premier de ces discours les sentiments de respect et de décence qui doivent présider aux noces chrétiennes; il s'élève avec beaucoup de vigueur contre les danses, les amusements et les chants obscènes usités dans ces fêtes, autant de dangers pour la chasteté de l'épouse. Il flétrit après cela d'une manière encore plus forte, les hommes mariés qui ne craignent pas de violer la foi promise, et qui prétendent même que le commerce avec une personne libre n'est pas un mal. Dans la deuxième homélie, il traite, comme nous l'avons dit, de l'acte de répudiation; et là il établit qu'il n'est pas permis d'épouser une femme répudiée, alors même qu'elle l'a été pour cause d'adultère. Le sujet de la troisième est clairement indiqué dans le titre : «Quelles sont les femmes qu'on doit épouser ?» Car tout le temps il est question du soin avec lequel il faut s'informer des mœurs et des sentiments d'une future épouse.

Dans l'édition de Morel et dans la traduction latine, le titre de cette dernière homélie est précédé de ces mots : «Eloge de Maxime;» mais nous ne les avons trouvés ni dans l'édition de Savilius, ni dans les deux manuscrits dont nous avons fait usage. Ce n'est pas à dire toutefois que cette addition, selon moi, soit à dédaigner; elle n'est pas le résultat d'une simple conjecture, ou bien un effet du hasard; on peut y voir le fruit de consciencieuses recherches, et peut-être serait-on en droit de l'attribuer à saint Jean Chrysostome. D'après Hermant, le personnage mentionné dans ce titre est Maxime, évêque de Séleucie, ville d'Isaurie, lequel avait porté la parole dans la même église, avant notre grand orateur. Et cela n'est pas invraisemblable; car les évêques qui venaient à Constantinople de toutes les parties de l'empire, étaient fréquemment invités par Chrysostome à nourrir son troupeau de la parole sainte. Dans cette supposition, favorisée par une allusion assez manifeste du pieux archevêque, les trois discours suivants auraient été prononcés dans la capitale de l'empire d'Orient.

PREMIÈRE HOMÉLIE

Sur ces paroles de l'Apôtre : «Pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme.»

1. Je veux, encore aujourd'hui, vous amener à des ruisseaux de miel, d'un miel qui n'engendre jamais le dégoût. Car telle est la nature de Paul : quiconque emplit son cœur des flots qui jaillissent de cette source, devient l'organe de l'Esprit saint. Je vais plus loin et j'ajoute que les divines Ecritures nous inondent d'une volupté dont le miel lui-même ne nous donne qu'une faible image. C'est ce que le prophète déclarait en ces termes : «Que votre parole est douce à mon palais, elle a plus de suavité que le miel par ma bouche !» (Ps 118,103) Elle n'est pas seulement plus suave que le miel, elle est encore plus précieuse que l'or et les pierres les plus rares, plus pure que l'argent, la volupté qui naît des saints Livres. «Les paroles du Seigneur, est-il écrit, sont des paroles admirables de pureté, un argent éprouvé par le feu, séparé de tout alliage, sept fois épuré.» (Ps 11,7) Voilà pourquoi le Sage disait aussi : «Il n'est pas bon de manger beaucoup de miel, mais on ne saurait trop honorer de nobles discours.» (Pro 25,27) Celui-là donne souvent un mal dont on était exempt; ceux-ci peuvent guérir les maladies dont on est affecté : le miel est dénaturé par le travail de la digestion; au contraire, plus on rumine la parole sacrée, plus elle devient utile et douce pour celui qui la possède et pour beaucoup d'autres. Lorsqu'il s'agit des aliments matériels, si l'on en prend avec une telle abondance qu'on éprouve ensuite des renvois, on est un objet de répulsion pour son hôte; mais si pareille chose a lieu quand on s'est rassasié de la nourriture spirituelle, c'est une suave odeur qu'on répand sur son prochain. David, à qui cette dernière nourriture était si largement départie, disait : «Du trop plein de mon cœur a débordé la bonne parole.» (Ps 44,2) De notre cœur peut également s'exhaler la mauvaise parole. La nature des aliments se montre d'une manière évidente dans celle des renvois; de même les paroles dont le cœur s'est rempli détermine celles qui sortent de la bouche. Si vous vous rendez au théâtre pour y écouter des chants impurs, vous aurez avec le prochain des entretiens de même nature, si, vous rendant au contraire à l'église, vous donnez votre attention à des entretiens spirituels, vous édifierez les autres par la sainteté de vos discours. De là ce que dit le Prophète : «De mon cœur a débordé la bonne parole.» C'était bien nous montrer quels étaient les mets dont il avait coutume de se nourrir. La même pensée faisait dire à l'Apôtre : «Que tout mauvais discours soit exclu de votre bouche, n'ayez que des discours édifiants.» (Ep 4,29)

Quels sont les discours mauvais ? me demandera-t-on peut-être. Si vous connaissez les bons, vous connaîtrez par-là même les mauvais; car ceux-ci n'existent que pour nous faire mieux distinguer ceux-là. Et pour les bons vous n'avez pas même besoin que je vous les enseigne; Paul s'est chargé de nous en révéler la nature. Les bons discours, ajoute-t-il au même endroit, sont ceux qui servent à l'édification de l'Eglise. Ainsi donc, édifier le prochain, c'est le caractère propre des discours qui méritent d'être appelés bons; ceux qui corrompent et détruisent, méritent dès lors la qualification de mauvais et de pervers. Par conséquent, si vous êtes capable, mon bien-aimé, de faire entendre une parole qui puisse rendre meilleurs ceux dont elle frappe les oreilles, ne la retenez pas au temps du salut; mais si rien de semblable n'est dans votre pensée, si vous n'avez à prononcer que des paroles dépravées et corruptrices, taisez-vous et ne vous posez pas en accusateur de votre prochain. De telles paroles, bien loin de l'édifier, contribuent uniquement à sa ruine. Alors même qu'il aimerait la vertu, elles le pousseraient à l'orgueil, et s'il est sans énergie, elles le plongeront de plus en plus dans la négligence. Au fond, la parole mauvaise est celle qui pousse vers la corruption et celui qui la prononce, et celui qui l'entend; celle qui ne fait qu'enflammer les passions de l'un et de l'autre. Comme le bois et les sarments servent d'aliment au feu, les paroles corrompues servent d'aliment aux mauvaises pensées. Il faut donc bien se garder de dire tout ce qui nous vient à l'esprit; il faut plutôt chasser avec soin de son esprit toutes les mauvaises convoitises, toutes les pensées perverses. Si des raisonnements honteux se présentent inopinément à notre intelligence, qu'ils ne sortent jamais de nos lèvres, mais étouffons-les en secret. Quand des animaux féroces ou des serpents sont tombés dans une fosse, s'ils parviennent à s'élancer au dehors, ils n'en sont que plus furieux et plus terribles; tandis que s'ils y restent à jamais enfermés, ils ne sont plus à craindre, ils sont par là même hors d'état de nuire. Il en est de même des pensées mauvaises; s'il leur est donné de se produire au dehors, elles excitent de

HOMÉLIES SUR LE MARIAGE

plus en plus la flamme intérieure, et si vous les tenez dans un silence absolu, elles vont perdant chaque jour de leur force, elles meurent en quelque sorte de faim et ne tardent pas à s'éteindre dans notre âme. Si donc une funeste pensée vient vous assaillir, ne lui donnez pas le concours de votre parole, et vous détruirez le foyer même du mal. Votre âme n'est pas pure, que votre bouche au moins le soit; gardez-vous de répandre votre corruption sur les autres, et vous ne nuirez ni au prochain ni à vous-même. En effet, ce n'est pas seulement celui qui parle, c'est encore celui qui écoute, dont la conscience est souillée par de mauvais discours. C'est pour cela que je vous conseille et vous conjure sans cesse, en premier lieu, de ne jamais émettre de semblables paroles, puis de ne pas les écouter quand elles viennent à frapper vos oreilles, et de vous attacher constamment à la divine loi. Celui qui suit fidèlement cette ligne de conduite, le Prophète le proclame heureux : «Heureux l'homme qui n'est pas allé dans le conseil des impies, qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs, qui ne s'est pas assis dans la chaire de pestilence; mais dont la volonté se conforme à la loi du Seigneur, et qui médite cette loi le jour et la nuit.» (Ps 1,1-2)

2. Dans les réunions mondaines, s'il arrive par hasard qu'on dise quelque chose de bien, ce bien est comme perdu dans la masse de propos corrupteurs. Quand il s'agit des saintes Ecritures, c'est tout l'opposé qui a lieu : vous n'entendrez jamais une parole blâmable, mais toujours des paroles qui procurent le salut et respirent la plus pure philosophie; telles sont celles qui viennent de vous être lues. Quelles sont ces paroles ? «Concernant ce que vous m'avez écrit, dit l'Apôtre, il est bon pour l'homme de n'avoir aucun rapport avec la femme; mais, pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari.» (I Cor 7,1-2) Paul établit les lois qui doivent régir le mariage; il s'exprime avec une sainte liberté, sans fausse honte, et certes à bon droit. Son Maître avait honoré le mariage, et, bien loin d'en rougir, il l'avait rehaussé de sa présence et de ses dons; car il n'est pas un don plus beau, dans une telle circonstance, que de changer l'eau en vin : comment le disciple aurait-il rougi de poser les lois du mariage ? Non, le mariage n'est pas un mal; le mal est dans l'adultère, le mal est dans la fornication, tandis que le mariage en est le remède. Ne le déshonorons donc pas par les pompes du diable; mais plutôt que les époux imitent aujourd'hui la conduite de ceux de Cana en Galilée : qu'ils appellent le Christ au milieu d'eux. Comment cela peut-il se faire, me demandera-t-on ? Par les prêtres. «Celui qui vous reçoit, dit le Seigneur, me reçoit moi-même.» (Mt 10,40) Si vous donnez l'exclusion au diable et à ses pompes, aux chants obscènes et lascifs; aux paroles honteuses, au désordre, aux rires immodérés, à toutes les turpitudes, en un mot; et si vous introduisez dans votre demeure les pieux serviteurs du Christ, par eux le Christ lui-même y sera bien certainement avec sa mère et ses frères. En effet, «quiconque fait ma volonté, dit-il, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.» (Mt 12,50)

Je sais que plusieurs regardent une telle exhortation comme intolérable, et ne peuvent supporter que je tâche de déraciner une vieille habitude. Mais cela m'importe peu; je cherche à vous être utile et non à vous être agréable; je me passerai de vos applaudissements et de vos louanges, pourvu que je procure votre bien et que je vous persuade la vraie philosophie. Qu'on ne dise donc pas : C'est un usage. Quand il y a péché, n'invoquez pas l'usage. Du moment où l'on commet un mal, détruisez l'usage, quelque ancien qu'il soit; et, s'il s'agit d'un bien, introduisez-le, ne craignez pas d'innover. Du reste, que ces honteuses pratiques ne datent pas de loin, mais qu'elles soient récemment implantées, vous pouvez vous en convaincre en vous rappelant de quelle manière Isaac épousa Rébecca, et Jacob Rachel. Ce sont là deux mariages mentionnés dans l'Ecriture; elle nous dit comment ces épouses furent amenées dans la maison de leurs époux; mais elle ne rapporte rien de semblable à ce que nous blâmons. On voit là des convives réunis, une table un peu plus qu'ordinaire, des parents invités au repas des noces; mais aucun instrument de musique, ni flûtes, ni cymbales; aucun de ces honteux usages pratiqués de nos jours. De nos jours, en effet, on se livre à la danse en faisant entendre des chants en l'honneur de Vénus, et ces chants ont pour objet des adultères réitérés, des amours illégitimes, la violation des serments les plus sacrés, des commerces infâmes, mille autres choses où l'impiété rivalise avec l'ignominie; après le spectacle de l'ivresse et de la turpitude, l'épouse subit encore les vœux hautement obscènes de l'assemblée. Quel droit avez-vous, je vous le demande, d'exiger d'elle la chasteté, quand dès le premier jour vous lui avez donné de telles leçons d'impudeur, quand vous avez pris soin de placer sous ses yeux des exemples qu'il faudrait éloigner des derniers de tous les esclaves ?

Un père a travaillé si longtemps, en gardant cette jeune vierge avec sa mère, pour l'empêcher de rien dire ou de rien entendre de pareil; les appartements fermés, les gynécées, les gardiens fidèles, les portes et les verrous, la défense de sortir la nuit, de se montrer à qui

HOMÉLIES SUR LE MARIAGE

que ce soit, même à ses proches, tant d'autres précautions plus minutieuses encore et plus sévères, rien n'a été négligé; et voilà que dans un seul jour vous dissipez tous ces trésors d'innocence, vous la formez à la corruption par toutes ces pompes impudiques, vous verrez la dépravation dans l'âme de votre épouse ! N'est-ce pas de là que proviennent les maux dont vous aurez à souffrir dans la suite, les adultères et les jalousies ? N'est-ce pas à cela qu'il faut attribuer cette multitude d'enfants orphelins, de femmes veuves, la mort prématurée de tant de parents ? Lorsque vous avez convoqué les démons par de telles pompes, donné satisfaction à leurs secrets désirs par ces discours obscènes; lorsque vous avez ouvert votre maison aux mimes, aux êtres les plus dégradés, à tout le théâtre; lorsque vous l'avez remplie de femmes perdues, et que, par votre fait, elle est envahie par l'impudente troupe des démons, quel bien pouvez-vous en attendre, dites-le-moi ? Comment avez-vous le courage d'y convoquer aujourd'hui les prêtres, quand vous devez commettre de telles choses demain ? Voulez-vous déployer une magnificence qui soit récompensée ? réunissez les chœurs des pauvres. Mais cette seule idée vous fait rougir et vous couvre de honte ? Quelle pitoyable anomalie ! En attirant le diable chez vous, vous ne comptez pas vous déshonorer; c'est à la pensée d'avoir le Christ pour hôte, que la rougeur vous monte au front ! En effet, une maison qui reçoit les pauvres, reçoit aussi le Christ; tandis que celle où dansent les mimes et les histrions, est le séjour où le diable triomphe. D'un côté, vos dépenses ne vous procurent aucun bénéfice, mais vous causent plutôt une perte grave; de l'autre, vos sacrifices seront immédiatement récompensés par les plus grands biens.

Mais il n'est personne dans la cité dont telle soit la conduite. – Eh bien, soyez le premier, donnez l'exemple, efforcez-vous d'établir un usage dont la postérité vous rapportera tout l'honneur. Si vous avez des imitateurs, si l'on marche plus tard sur vos traces, quand on voudra connaître la vérité, nos neveux et nos arrière-petits-neveux pourront dire : Voilà quel est celui à qui nous devons l'établissement de cette loi si belle. Dans les luttes dont la terre est le théâtre et l'objet, à propos de ces fêtes mondaines, le vulgaire célèbre le nom de ceux qui se distinguent par leur magnificence et leur splendeur : combien plus cette munificence spirituelle obtiendra-t-elle les éloges et la reconnaissance de l'univers entier ! On louera dans tous les siècles l'auteur d'un tel changement, pour sa sagesse autant que pour sa libéralité. D'autres, encore une fois, pourront vous imiter; mais, comme vous aurez jeté la semence, c'est à vous que reviendra la gloire de cette riche moisson. De là pour vous les joies de la paternité, une source de bénédictions pour vos enfants, une heureuse et longue vieillesse pour le père et la mère. De même enfin, que Dieu fait souvent entendre aux pécheurs cette menace : « Vos enfants seront orphelins et votre femme sera veuve; » (Ex 22,24) de même il promet à ses fidèles serviteurs une heureuse vieillesse et la réunion de tous les biens.

3. Ecoutez Paul : c'est à la multitude de ~ péchés qu'il attribue surtout les morts prématurées. « C'est pour cela, dit-il, que beaucoup parmi vous sont accablés d'infirmités ou plongés dans le sommeil de la mort. » (I Cor 11,30) Quand au contraire on nourrit les pauvres, il n'admet pas la possibilité d'un semblable malheur, et, s'il arrive un accident imprévu, un remède vous est aussitôt offert dans l'exemple de cette jeune fille qui demeurait à Joppé. Elle était morte, elle gisait sur la funèbre couche; mais les pauvres qu'elle avait nourris la rappelèrent à la vie par leurs prières et leurs larmes; tant il est vrai que les soupirs des veuves et des mendiants sont d'un tout autre secours que les danses profanes; ici le plaisir dure un jour, là le gain n'aura pas de terme. Comprenez ce que c'est qu'une épouse qui pénètre dans la maison de son époux, accompagnée de tant de bénédictions. Quelles couronnes ne sont pas éclipsées par celle-là ? quelles richesses pourrait-on comparer à cette richesse ? Et dans nos usages actuels, pas autre chose qu'une extrême folie, une aberration complète. Alors même qu'une telle conduite n'attirerait aucun châtement, ne serait suivie d'aucune peine, quel supplice n'est-ce pas, sachez le reconnaître, de subir publiquement, en présence de tout le monde, les plus abominables propos, inspirés par l'ivresse des sens et la dépravation de l'intelligence ?

Les pauvres du moins, quand ils ont reçu l'aumône, vous comblent de bénédictions et vous souhaitent mille biens; tandis que les autres, quand ils se sont gorgés de liqueurs et de viandes, font retomber les souillures de leurs discours licencieux sur la tête des nouveaux mariés. C'est une lutte diabolique qui s'engage entre eux, et, comme si c'était là une réunion, non de convives, mais d'ennemis, c'est à qui vomira les abominations les plus affreuses et les plus incroyables contre ces malheureux époux. Autre ne serait pas l'explosion de la haine : de ce hideux antagonisme résulte la dégradation par laquelle le mariage est inauguré. Avons-nous besoin d'une autre preuve, dites-moi, pour affirmer que ces actes et ces paroles se produisent sous l'impulsion des démons ? Qui doutera désormais que ces esprits impurs ne dirigent à leur

HOMÉLIES SUR LE MARIAGE

gré des âmes capables d'agir et de s'exprimer ainsi ? Personne, assurément; car voilà bien comment se traduit la reconnaissance du diable : les outrages, l'ivresse et une âme en délire, vous révèle son action. Si quelqu'un regardait comme un mauvais augure la présence des pauvres à pareil jour, et si cette crainte le détournait de les convoquer, nous lui dirions que ce n'est pas en nourrissant les pauvres et les veuves, mais bien les courtisanes et les débauchés, qu'on s'expose évidemment à toute sorte de chagrins et de calamités. C'est de ce jour que datent souvent des liaisons fatales : une femme perdue emporte en se retirant le cœur de l'époux lui-même; elle détruit l'affection à l'égard de la femme légitime avant même que ce sentiment se soit développé; elle fraude le plus précieux des biens, dissout les liens les plus sacrés : c'est l'adultère qui s'implante dès lors dans la famille. Voilà ce que les parents ont à redouter, et cette crainte, en supposant même qu'elle fût seule, devrait faire exclure de la maison nuptiale les mimes et les danseurs; car le mariage n'est pas une école d'impudeur et de fornication, mais bien l'asile de la chasteté. Tel est le sens de la parole de Paul : «Pour éloigner la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari.» (I Cor 7,2) Voici les deux causes pour lesquelles le mariage est institué : la pureté des mœurs et la perpétuité de la race; ces deux causes en présupposent donc une autre : l'intérêt de la vertu. C'est après que la passion eut pris naissance que le mariage fut établi; il avait pour but d'obvier aux excès et d'obliger l'homme à se contenter d'une seule femme. Ce n'est pas le mariage considéré d'une manière absolue, qui fonde la famille; c'est la parole que Dieu dit au commencement : «Croissez et vous multipliez, et remplissez la terre.» (Gen 1,28) Cette parole est vérifiée par tous ceux qui vivent dans le mariage; mais ils ne sont pas les auteurs de la vie. C'est donc la chasteté qui est d'abord en jeu, du moment surtout où le genre humain a rempli la terre.

A l'origine des êtres, il est vrai qu'on devait désirer aussi d'avoir des enfants, mais pour perpétuer son nom et se survivre à soi-même. En effet, comme on n'avait pas encore la foi de la résurrection, comme la mort régnait sans contrôle et que les hommes en mourant s'imaginaient que tout périssait avec la vie présente, Dieu leur donnait une grande consolation dans la naissance des enfants; ils laissaient après eux leur image vivante, notre espèce se conservait, et ceux qui quittaient la terre et ceux qui leur survivaient, puisaient une vive joie dans cet enchantement des existences. Et pour que vous sachiez bien que tel était alors le désir dominant, écoutez en quels termes se plaint et se lamente la femme de Job, après tant de malheurs éprouvés : «Voilà que ta mémoire disparaît de ce monde avec tes fils et tes filles !» (Job 18,17) Ecoutez encore ce que Saül disait à David : «Jure-moi par le Seigneur que tu ne détruiras pas ma race et mon nom quand je ne serai plus.» (I Roi 24,22) Mais depuis que la résurrection est là debout à notre porte, et que la mort n'est plus comptée pour rien, nous avons pris une route bien supérieure et de tels soucis sont désormais superflus. Si vous désirez avoir des enfants, vous pouvez vous constituer maintenant une famille plus digne et plus avantageuse, par cette génération spirituelle qui nous a été révélée; vous aurez une plus noble paternité, de plus fermes soutiens pour votre vieillesse. Il ne reste donc en quelque sorte qu'un motif de se marier, la crainte de la fornication; le mariage est un remède qui nous a été donné. Si vous allez, par conséquent, après avoir embrassé cet état, vous plonger encore dans la corruption, c'est en vain, sans but et sans utilité, que vous êtes entré dans le mariage; je ne dis pas même assez; c'est pour votre malheur et votre perte. Il ne faut pas comparer la conduite d'une personne qui commet la fornication en dehors du mariage, et d'une autre qui la commet une fois mariée. Ce n'est plus même ici la fornication, c'est l'adultère. Ce que nous disons pourra paraître insolite; mais nous disons la vérité.

4. Nous n'ignorons pas que beaucoup se persuadent qu'on ne commet l'adultère qu'en entraînant dans le mal une femme mariée, et moi je prétends que tout commerce impur avec une femme non mariée, avec une femme publique même ou la dernière servante, de la part d'un homme marié, constitue le crime d'adultère. Car enfin, ce qui le détermine, ce n'est pas seulement la condition de la personne outragée c'est aussi la condition de celle qui lui fait outrage. N'allez pas m'objecter les lois humaines, qui ne traduisent devant les tribunaux et ne frappent de leurs châtiments que la femme coupable de ce crime, tandis qu'elles ferment les yeux sur l'homme marié, quand il a fait tomber dans le mal une malheureuse servante : je vous opposerai la loi de Dieu, qui fulmine avec une égale vigueur contre l'homme et contre la femme, et qui qualifie toujours le crime d'adultère. Après avoir dit, en effet : «Que chaque femme vive avec son mari;» l'Apôtre ajoute aussitôt : «Que l'homme accorde à la femme la bienveillance qui lui est due.» (I Cor 7,3) Que veut-il dire en s'exprimant ainsi ? S'agit-il là de l'administration des revenus, d'une dot à conserver intacte ? de riches vêtements, d'une table somptueuse, d'une nombreuse domesticité à fournir ? Quel est, ô Paul, le sens de votre

HOMÉLIES SUR LE MARIAGE

parole ? quel est le genre de bienveillance que vous exigez ? car toutes ces choses sont autant de témoignages de bienveillance. Je ne pense à rien de semblable, nous répond-il; je demande la pudeur et la chasteté. L'homme ne s'appartient pas à lui-même, c'est à la femme qu'il appartient. Qu'il conserve donc intacte cette propriété, qu'il ne l'altère ni ne l'amoindrisse; le serviteur vraiment bienveillant est celui qui, dépositaire de l'argent de son maître, n'en détourne pas la moindre partie. Puis donc que l'homme est devenu la propriété de sa femme, qu'il montre sa bienveillance en gardant fidèlement ce dépôt sacré. Et ce qui vous prouve d'une manière évidente que tel est le sens de la parole citée, Paul ajoute encore : «Ce n'est pas la femme qui a la propriété de son corps, c'est l'homme; l'homme à son tour n'est plus maître de lui, c'est la femme.» (I Cor 7,4) Par conséquent, lorsque vous verrez une courtisane vous attirant dans ses filets, animée d'une passion matérielle, dites-lui : Ce corps n'est pas à moi, il appartient à ma femme; je n'aurai pas la témérité d'en abuser, je ne saurais le prostituer à une autre. Que tel soit aussi le langage de la femme. Il y a ici une parfaite égalité d'honneur, quoique dans tout le reste Paul consacre la prééminence de l'homme, quand il dit : «Pour ce qui vous regarde personnellement, que chacun de vous ait pour sa femme l'amour qu'il a pour lui-même, et que la femme craigne son mari;» (Ep 5,33) et plus haut : «Le mari est le chef de la femme, ... La femme doit être soumise à son mari.» (Ibid., 21-22) Comment se fait-il donc que, dans le texte dont nous parlons, il leur fasse une égale part de dépendance et d'autorité ? En leur disant, en effet, qu'aucun d'eux ne s'appartient, qu'ils sont la propriété l'un de l'autre, ne les met-il pas sur un pied de complète égalité ? Si l'homme a des droits sur la femme, la femme n'en a pas moins sur l'homme.

Encore une fois, pourquoi cette égalité d'honneur ? C'est que la prééminence, nécessaire dans tout le reste, ne saurait plus exister ici : quand il s'agit de pudeur et de chasteté, l'homme n'a rien de plus que la femme; il est passible du même châtement, quand il méconnaît les lois du mariage, et certes avec juste raison. Si la femme est venue vers toi, quittant son père et sa mère, abandonnant tout dans sa maison, ce n'est pas assurément pour être abreuvée d'outrages, pour se voir préférer une vile servante, pour vivre dans un perpétuel combat; non, c'est une compagne libre et honorable qui doit partager ta vie, c'est à ce titre que tu l'as reçue. N'est-ce pas une chose révoltante, que tu respectes et conserves avec tant de soin la dot qu'elle t'a donnée, tandis qu'un bien dont le prix est supérieur à celui d'une dot quelconque, la pureté, la sainteté de cette union, ce corps devenu ta propriété par un consentement réciproque, tu le souilles et le flétris ? Si tu portais atteinte à la dot, tu devrais en rendre compte au père de ta femme; mais si tu portes atteinte à la chasteté, c'est Dieu lui-même qui te punira, lui qui a institué le mariage et qui t'a donné cette femme. Pour te convaincre de cette vérité, écoute ce que dit Paul en parlant des adultères : «Celui qui se rend coupable de mépris, ne méprise pas l'homme, mais Dieu, qui a mis au milieu de vous son saint Esprit.» (I Th 4,8) Vous voyez donc par combien de passages de l'Écriture il est démontré qu'il y a crime d'adultère toutes les fois qu'on entraîne au mal, non seulement une femme mariée, mais une courtisane même, alors qu'on est soi-même engagé dans les liens du mariage. La condition de la personne ne change rien au péché que la femme commet : pourquoi cette même condition, quelque inférieure et dépendante que la femme soit, exempterait-elle l'homme du reproche d'adultère ? Ne perdons pas de vue l'œuvre de notre salut, et ne livrons pas notre âme au diable par un semblable péché. Il est la cause du renversement de beaucoup de familles; des guerres sans nombre n'ont pas d'autre motif : de là l'extinction de la charité, de toute bienveillance. En effet, de même qu'un homme chaste ne saurait jamais dédaigner et mépriser sa femme, de même il est impossible qu'un homme qui ne sait pas maîtriser ses passions demeure constamment fidèle à sa parole, sa femme aurait-elle en partage la plus éclatante beauté.

De la chasteté naît la charité, et de la charité une source intarissable de biens. Représentez-vous donc toutes les autres femmes comme des statues de pierre, sachant désormais que, si vous regardez l'une d'elles avec un désir mauvais, qu'elle soit libre ou mariée, vous êtes déjà coupable d'adultère. Voilà ce que vous devez vous redire chaque jour; si vous sentez naître en vous une flamme criminelle pour la femme de votre prochain, et diminuer en proportion un amour légitime, renfermez-vous dans le secret de votre maison, lisez avec attention le Livre saint, appelez Paul à votre aide, et vous éteindrez les feux impurs à force de répéter sa parole. Et, de la sorte, il arrivera que votre femme deviendra pour vous l'objet d'une plus tendre affection, aucune passion étrangère ne venant altérer votre cœur; ce n'est pas seulement elle qui revêtira de nouveaux charmes à vos yeux, c'est vous aussi qui serez plus digne d'estime et de respect. Il n'est rien en effet, non, il n'est rien de plus abject et de plus ignominieux qu'un homme qui déshonore le mariage. La vue de son beau-père, de ses

HOMÉLIES SUR LE MARIAGE

amis et de ses concitoyens; j'en dis trop : la vue même de ses esclaves fait monter la rougeur à son front. Ce n'est pas là le seul mal à craindre; ajoutez que sa propre maison lui paraîtra plus repoussante qu'une prison quelconque, puisqu'il aura toujours son idole devant les yeux et que la femme impudique ne cessera de remplir son imagination.

5. Voulez-vous avoir une juste idée de la grandeur de ce mal ? Songez à la vie que mènent ceux à qui leur femme est devenue suspecte : le boire et le manger leur deviennent insupportables; ils s'imaginent voir leur table couverte de funestes poisons, ils fuient leur demeure comme un antre fatal, rempli de mille maux. Plus de sommeil paisible, plus de nuit qui suspende leurs tourments; la rencontre des amis et les rayons même du soleil les importunent; la lumière du jour leur est un cruel outrage, quand elle vient éclairer le déshonneur de leur femme; moins que cela, quand ils ont simplement le plus léger soupçon sur sa fidélité. Or, soyez persuadé qu'elle subit, de son côté, les mêmes angoisses en entendant raconter de vous de semblables horreurs, alors même qu'elle ne fait que soupçonner des rapports clandestins avec la femme impudique : Avec une telle pensée, ne vous contentez pas de fuir l'adultère, dissipez encore les soupçons. N'auraient-ils même aucun fondement, calmez par de douces paroles des craintes exagérées, car ce n'est ni la haine, ni l'orgueil, qui les inspirent, mais bien un ardent amour pour vous, le désir de conserver une position acquise; votre corps, je l'ai dit, est désormais la possession de votre femme, et celle de toutes les possessions qui lui tient le plus à cœur. Ne la blessez donc pas dans ses plus vives affections, ne lui faites pas une blessure mortelle. Si vous n'avez aucun ménagement pour elle, au moins craignez Dieu, l'implacable vengeur de tels crimes; redoutez les terribles châtements dont il vous menace. C'est de ceux qui s'en rendent coupables, qu'il parle ainsi : «Leur ver ne mourra pas, leur feu ne s'éteindra jamais.» (Mc 9,45) Si les peines futures n'agissent pas sur vous avec assez de force, tremblez à la pensée des peines présentes.

Beaucoup de ceux qui s'attachent à des femmes perdues, trouvent ici-bas une fin déplorable, victimes des embûches qui leur sont tendues par ces femmes elles-mêmes. Pour éloigner un homme de sa femme légitime, de celle qui lui est unie par des liens sacrés, pour le tenir à jamais dans leurs filets, elles ont recours à des pratiques diaboliques, lui versant des boissons empoisonnées, sous le nom de filtres amoureux; leur vie n'est qu'un tissu de ruses et de tromperies; et quand elles ont jeté leur malheureuse dupe dans une grave maladie, quand cet homme, rongé par un mal cruel, consumé par la corruption, en proie à d'incessantes douleurs, est dépouillé de la vie, elles se rient de son supplice. Si vous ne craignez pas l'enfer, ô hommes, craignez du moins leurs artifices. Lorsque par vos impudicités vous aurez éloigné de vous l'assistance divine, que vous serez dénué de tout secours d'en haut, la courtisane vous attaquera sans crainte : appelant alors les démons familiers, mettant en œuvre des amulettes et tous ses mystérieux stratagèmes, dressant autour de vous tous les pièges, elle viendra aisément à bout de votre salut; après vous avoir couvert d'opprobres, elle vous livrera à la risée de tous vos concitoyens, si bien qu'ils n'éprouveront jamais pour votre infortune un sentiment de pitié. «Qui plaindra l'enchanteur mordu par le serpent, et quiconque joue avec les bêtes ?» (Ec 12,13) Et je ne parle pas des pertes d'argent, des soupçons sans cesse renouvelés, des emportements, de l'arrogance, des outrages que les insensés ont à souffrir de la part de leur impure idole et qui sont mille fois plus insupportables que la mort. Que la femme légitime vous dise seulement une parole dure, c'est ce que souvent vous ne pouvez tolérer; et vous êtes aux genoux de la courtisane, alors même qu'elle vous accable de coups. Et vous ne rougissez pas de honte, et vous ne demandez pas à la terre de vous engloutir ! Comment osez-vous venir à l'église et lever vos mains vers le ciel ? Pouvez-vous bien invoquer Dieu de cette même bouche qui baisait tout à l'heure une prostituée ? Dites-moi le secret d'une telle impudence; vous ne craignez pas, vous ne tremblez pas que la foudre ne tombe sur votre tête ?

Si vous échappez aux regards de l'épouse outragée, vous déroberez-vous à l'œil qui ne se ferme jamais ? A cet adultère qui disait : «Les ténèbres et les murs m'entourent, qu'aurais-je à redouter ?» le Sage répondit : «Les yeux du Seigneur sont incomparablement plus lumineux que le soleil; ils voient à découvert les actions des hommes.» (Ec 23,26-28) C'est tout cela qui vous explique le langage de Paul : «Que chacun de vous vive avec sa femme, et que chaque femme vive avec son mari. Que l'homme témoigne à sa femme la bienveillance à laquelle elle a droit, et que la femme agisse de même envers l'homme.» (I Cor 7,2-3) Ailleurs il est écrit : «Le miel découle des lèvres de la femme impudique; pour un peu de temps elle flattera votre palais; mais bientôt après vous la trouverez plus amère que le fiel, plus perçante qu'un glaive à double tranchant.» (Pro 5,3-4) Le baiser de la courtisane a du venin, un venin latent et secret. Pourquoi donc recherchez-vous une volupté criminelle, qui

HOMÉLIES SUR LE MARIAGE

enfante la mort, qui fait une blessure inguérissable, quand vous pouvez goûter un plaisir pur et qui n'a rien de nuisible ? Dans une noble union, vous avez à la fois le plaisir et la sécurité, la joie et l'honneur, l'ornement de la vie et la pureté de la conscience; tandis que d'un autre côté vous ne trouverez qu'une intarissable amertume, une ruine incessante et d'implacables remords. Vous aurez beau vous cacher aux yeux des hommes, la conscience ne cessera de vous accuser; en quelque endroit que vous portiez vos pas, l'infatigable accusateur ne cessera de vous suivre et de faire retentir sa formidable voix.

A ne vouloir même que le plaisir, fuyez donc tout rapport avec la femme impudique. Rien ne cause plus de peines et de soucis, rien n'est plus vil que cet être. «Que le faon de ton amour, que la gazelle de tes affections t'entoure de sa tendresse ..., ne puise à d'autre source qu'à celle de tes eaux.» (Pro 5,15-19) Ayant une source limpide pourquoi puiser à des flaques impures et bourbeuses, qui exhalent les odeurs de la géhenne et te préparent d'indicibles tortures ? Quelle excuse alléguer ? Quel espoir de pardon ? Ceux qui commettent l'impureté avant le mariage sont châtiés, ont un supplice à subir, comme ce convive qui n'avait pas la robe nuptiale; combien plus sévèrement seront punis ceux qui sont mariés ? Car le crime est alors deux fois, trois fois plus grave, et parce que le plaisir légitime n'a pu vous détourner du coupable plaisir, et parce que ce n'est plus en ce cas une fornication, mais bien un adultère, le plus inexcusable des péchés. N'oublions jamais cela, ne cessons pas de le rappeler aux femmes. Je conclus donc par les paroles de l'Apôtre, développées dans ce discours; gardons-les fidèlement gravées dans notre mémoire; méditons-les dans l'Agora et dans nos maisons, le jour et la nuit, à table et sur notre couche, en un mot partout; enseignons aux femmes à nous les redire comme à les entendre de nous; afin qu'après avoir traversé la vie présente sans souillure, nous obtenions le royaume des cieux, par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, par qui et avec qui gloire soit au Père, en union avec l'Esprit saint, dans les siècles des siècles. Amen.